



#10
AVRIL-MAI
2020

A travers cette nouvelle lettre, nous témoignons notre considération pour l'engagement des associations de la Métropole auprès des métropolitains allophones car malgré la situation que nous vivons actuellement, elles parviennent à réinventer leur manière d'agir afin de maintenir l'apprentissage du français. Elles nous montrent, une nouvelle fois, combien elles ont à cœur de proposer des ateliers de français langue étrangère adaptés aux attentes du public.

Dans cette perspective, **la Plateforme** vient alimenter ce travail et proposer des clés de compréhension sur les profils des personnes qui participent aux ateliers. **ICI**, nous nous intéressons, entre autres, aux parcours scolaires des personnes.

Information > Ces données sont collectées par les évaluatrices de la Plateforme grâce à un outil informatique, le LISPAL, lequel a été financé par Rennes Métropole.

Reprise des ateliers de français



Beaucoup d'associations se demandent à l'heure actuelle si la saison 2019-2020 s'achèvera sur le confinement ou bien si elles auront le plaisir à nouveau d'accueillir les "apprenants". Certaines associations sont suspendues à la décision des bailleurs pour l'ouverture des locaux, d'autres prévoient d'ores et déjà une réouverture à partir du 11 mai. Face à cette situation inédite, il est difficile d'entrevoir la reprise des ateliers.

Le moment venu, la Plateforme pourra contribuer à vous soutenir lors de temps d'accueil (fin d'année, rentrée de septembre). Nous pourrons alors réfléchir ensemble à la manière d'organiser ces temps. N'hésitez pas à nous solliciter dès à présent.

06.11.94.35.25 / plateforme.lanquetcom@gmail.com

L'atelier du mois par Myriam



Myriam nous emmène à la rencontre d'Armelle, de Catherine, de Jean-Luc et de Marie-Christine, tous les 4 bénévoles au sein de l'association Agir Abcd à Chartres de Bretagne. Elle nous fait découvrir leur travail : [cliquez ici pour découvrir l'atelier de français](#)

Brèves législatives



En raison de la crise sanitaire que nous vivons actuellement, la durée de validité des titres de séjours pour les ressortissants étrangers est prolongée pour **6 mois**, à compter du 16 mars. Cette mesure concerne les titres qui auront expiré entre le 16 mars et le 15 mai 2020. De 3 mois initialement, cette prolongation est passée à 6 mois le 22 avril

dernier. En outre, la durée de validité des attestations de demande d'asile est prolongée de 90 jours (3 mois).

Les personnes qui avaient rendez-vous pour renouveler leur titre de séjour entre le **16 mars et le 30 juin** voient leur rendez-vous annulé, et doivent suivre la procédure détaillée ici : [Rendez-vous annulé](#)

Pour plus d'informations : [Le site service public](#)

Enfin, des permanences téléphoniques sont mises en place :

MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) : Vous pouvez contacter le centre social Carrefour 18 au **06 08 55 81 18**, qui vous mettra en relation avec des bénévoles du MRAP, qui peuvent d'ici la reprise des permanences informer et conseiller lors d'entretiens téléphoniques.

La CIMADE 35: Aide juridique aux migrants et aux sans-papiers : permanences téléphoniques du lundi au vendredi, au **07 49 38 04 35** . Les accueils physiques sont en revanche suspendus.

Les missions de la PEOL confinée

Parer à l'urgence des demandes des apprenants et des partenaires associatifs a été notre première mission au mois de mars. Nous avons tenté de [relayer les informations sociales](#). Et puis, nous avons compilé des [outils](#) qui nous semblaient répondre aux personnes qui fréquentent les ateliers de français.

Passée l'urgence, la Plateforme a permis de réunir, via le Collectif FLE, sept associations afin de travailler à la rédaction d'un communiqué destiné aux partenaires publics et visant à faire état des difficultés, exacerbées par la crise sanitaire, des Rennais.es allophones. Il vise surtout à soumettre des propositions de réponses collectives pour contribuer à un meilleur accueil et une intégration facilitée dans notre ville, dans notre pays. [Lire le communiqué](#)

Actualités du centre de ressources



La ResSource

En attendant que ses portes vous soient de nouveau grandes ouvertes, le ResSource vous informe du prolongement de vos emprunts (que avez peut-être eu le temps de contempler, mais pas l'occasion de tester, en raison des circonstances actuelles) jusqu'à la fin du mois de juin.

Vous pouvez aussi rêver aux prochaines ressources que vous emprunterez en consultant, de chez vous, le catalogue des ouvrages présents à la ResSource, à l'adresse suivante :

https://lec.bibliossimo.net/pmb/opac_css/index.php?lvl=index

Enfin, nous restons disponibles par email pour toute demande en lien avec la ResSource à cette adresse : laressource@langueetcom.fr

Au plaisir de bientôt vous retrouver et d'échanger autour des documents et autres jeux pour animer vos ateliers de français !

Les permanences d'évaluation



La PEOL a dernièrement annulé les rendez-vous d'évaluation qui avaient été pris entre le 18 mars et le 9 avril. Myriam CORTES et Elodie VENIEL, évaluatrices de la PEOL, ont informé personnellement chaque personne de ces annulations.

Pour information, l'équipe de la PEOL s'est engagée auprès de ces personnes à reporter, à une date ultérieure mais non connue à l'heure actuelle, leur rendez-vous.

Les événements de la PEOL



Café bénévoles et animations flash :

contraintes d'annuler différents événements que nous souhaitons vous concocter, nous profitons de cette période particulière pour vous réinterroger sur vos attentes pour cette fin de saison mais aussi pour celle à venir.

Vous avez dû recevoir ces derniers jours un
formulaire en ce sens... sinon, c'est par [ICI](#).



Contact : 06 11 94 35 25 - plateforme.langueetcom@gmail.com

Avec le soutien du CGET, de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes.

Langue et Communication, 35 rue Saint-Melaine, 35000 Rennes.

Siret n° 333 734 820 00041 – Centre de formation n° 5335-08708-35 B.O. du 05 octobre 1984 n° 9748A